

Projet ACCEL AFRICA

Accélérer l'action pour l'élimination du Travail des Enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique

Termes de Référence

Recrutement d'une organisation à but non-lucratif pour appuyer des Groupes de Prestation de Services (GPS) à offrir des services durables pour s'attaquer aux causes profondes de travail des enfants au Mali

Octobre 2022 au mars 2023

 *Bamako, Mali*
02 Septembre 2022

I. Contexte

Le travail des enfants

Les dernières estimations mondiales 2016-2020 sur le travail des enfants, publiés par l’OIT et UNICEF en juin 2021, co-responsables de l’ODD 8.7, décrivent une situation alarmante. Pour la première fois depuis que nous avons commencé à produire ces estimations, il y a vingt ans, la lutte mondiale contre le travail des enfants est au point mort. En outre, si l’on ne prend pas de toute urgence des mesures d’atténuation, des millions d’autres enfants risquent d’être contraints de travailler à cause de la crise de la COVID-19.

En Afrique, 92 millions d’enfants entre 5 et 17 ans, 40 millions de filles et 52 millions de garçons, étaient astreints au travail des enfants au début de 2020, soit près d’un enfant sur 5 parmi tous les enfants en Afrique (21,6%). De plus, 41 millions d’enfants – un peu moins de la moitié de tous ceux qui étaient soumis au travail des enfants – effectuaient des travaux dangereux mettant directement en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral. **En Afrique de l’Ouest, 30 millions d’enfants entre 5 et 17 ans étaient astreints au travail des enfants au début de 2020, soit près d’un enfant sur 5 parmi tous les enfants de la sous-région (22,8%).**

En Afrique sub-saharienne, l’agriculture est toujours le secteur où persiste l’essentiel du travail des enfants – pour les garçons comme pour les filles. Il représente 81 pour cent de l’ensemble des enfants astreints au travail des enfants. **82 pour cent des enfants astreints au travail des enfants travaillent au sein de la cellule familiale, principalement dans une exploitation agricole familiale ou une microentreprise familiale.** Le travail des enfants en milieu familial est souvent dangereux, contrairement aux idées reçues selon lesquelles la famille offre un environnement de travail plus sûr.

Grâce à un nombre croissant d’expériences pratiques, de recherches et d’études d’impact, nous savons que **le progrès pour éliminer effectivement le travail des enfants dépend des politiques gouvernementales intégrées.** Il ressort que les politiques relevant de quatre domaines principaux sont essentielles à cet égard : les normes et les règlements juridiques, la protection sociale, l’éducation et des marchés du travail qui fonctionnent (OIT, 2018).

Un travail décent, sûr et correctement rémunéré pour les adultes et les jeunes en âge légal de travailler demeure la pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté des familles et communautés. **La promotion de moyens de subsistance décents dans l’économie rurale** est aussi essentielle pour diminuer la dépendance de familles vis-à-vis du travail des enfants. La mise en commun de ressources de main d’œuvre, le perfectionnement des compétences techniques et organisationnelles, **l’accès à des intrants et outils ainsi qu’à des services financiers**, y compris par la création et renforcement des associations villageoises d’épargne et de crédit, sont importants pour réaliser cet objectif.

Projet ACCEL AFRICA

Le projet ACCEL AFRICA « *Accélérer l’action pour l’élimination du travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement en Afrique* » est un projet régional financé par les Pays-Bas, mis en œuvre de 2019 à 2022. Le Projet vise à s’attaquer aux causes profondes du travail des enfants et a pour objectif global d’accélérer l’élimination du travail des enfants en Afrique, par le biais d’actions ciblées dans des chaînes d’approvisionnement sélectionnées en Côte d’Ivoire (cacao et orpaillage), en Égypte (coton), au Malawi (café et thé), au Mali (coton et orpaillage), au Nigéria (cacao et orpaillage) et en Ouganda (café et thé). Pour atteindre cet objectif, le projet propose trois résultats

- Résultat 1 : Les cadres politiques, juridiques et institutionnels sont améliorés et appliqués pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement mondiales ;
- Résultat 2 : Des solutions innovantes et fondées sur des preuves qui s’attaquent aux causes profondes du travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement sont institutionnalisées ;

- Résultat 3 : Renforcement du partenariat et du partage des connaissances entre les acteurs des chaînes d'approvisionnement mondiales travaillant en Afrique (national et régional).

Le projet ACCEL Afrique a mandaté une étude **sur l'offre et la demande en main d'œuvre et les besoins en services financiers des producteurs de coton au Mali** à Nyeta Conseils. De mai à juin 2021, les investigations ont été menées auprès de 60 Exploitations Agricoles familiales (EAF), 30 ménages, 6 organisations de producteurs, 6 groupements de femmes, 6 groupes de jeunes, des Institutions financières, des services techniques et autres personnes ressources, dans 6 localités des cercles de Kadiolo, Bla et Kita.

Les principales conclusions de l'étude au niveau des EAF sont :

- 3 ménages en moyenne par EAF, 56% des membres ont moins de 18 ans et 24% sont des femmes, 40% des enfants sont scolarisés
- 48% utilisent la traction animale pour préparer les sols et disposent d'un attelage complet. 90% des ménages sont dépendants de l'EAF pour avoir accès aux équipements agricoles.
- 97% font recours aux groupes de prestations de services (femmes et jeunes) avec possibilité de payer à la récolte et 5% arrivent à avoir accès à de la main d'œuvre salarié
- Les femmes sont sollicitées pour les opérations de semis et surtout de récolte et 53% des EAF déclarent mobiliser les enfants pour des activités agricoles, de manière raisonnée, selon leur aptitude physique.
- 63% des ménages considèrent que l'implication des enfants dans les activités agricoles ne freine pas la scolarisation tant que le calendrier agricole ne coïncide pas avec le calendrier scolaire.
- 55% des EAF ont au moins un membre qui effectue des séjours sur un site d'orpaillage et 30% ont un membre en exode
- La principale source de revenus des EAF reste le coton (paiement en février et mars) même si les superficies emblavées ont diminué et est complétée par l'élevage, les céréales (mil, sorgho, maïs) et les vergers.
- Le financement du coton est géré en partenariat avec les institutions financières (essentiellement BNDA et Kafo Jiginew) et la CMDT

Le financement des activités

- Pour le coton, les producteurs ont accès au crédit notamment pour les intrants agricoles (engrais, semence, produits phytosanitaires) grâce à l'appui apporté par la CMDT aux Sociétés Coopératives de producteurs de coton (SCPC) présent dans tous les villages de la zone cotonnière. Pour les autres cultures, dans les localités de Kadiolo et Bla, les producteurs contractent directement des prêts auprès des institutions financières. Ainsi 58% des EAF déclarent travailler avec les institutions financières pour les besoins de financement de la campagne agricole
- La **main d'œuvre extérieure** constitue le second poste de dépense après les intrants. Son financement peut être effectué directement sur fonds propres, en contractant un prêt ou de manière différée (après la vente des récoltes pour les prestations des groupes de femmes). C'est cette dernière forme qui domine car la majorité des producteurs y font recours pour éviter des prêts
- Les femmes, à travers leurs groupements, financent leurs activités agricoles (riz, arachide, gombo, niébé) grâce aux fonds provenant des caisses d'épargne et autres tontines. L'exode rural et l'orpaillage sont les principales sources de financement des AGR
- Pour les exploitations agricoles, les principaux besoins financiers non-couverts portent sur : l'achat d'équipements agricoles motorisés, les produits phytosanitaires, et les intrants pour les cultures autres que le coton (mil, sorgho, maïs) et le financement de la main d'œuvre extérieure. Quant aux ménages, les besoins portent essentiellement sur le financement des AGRs telles que le commerce, l'embauche bovine, le maraichage, les plantations (Verger).

Les Groupes de Prestations de Services (GPS)

Les groupes de prestations de service sont créés par des femmes, des jeunes (hommes) et des enfants de moins de 18 ans (cas constaté à Kadiolo), qui évoluent essentiellement au niveau de leur village. Les prestations des groupes d'enfants portent principalement sur le nettoyage des parcelles lors de la phase de préparation du sol, dans la localité de Kadiolo. Les deux autres types (femmes et jeunes) sont sollicités pour les activités de sarclage et surtout de récolte. 83% des ménages enquêtés déclarent adhérer au groupe de prestations de services du village.

Le Grand groupe des femmes du village : il regroupe l'ensemble des femmes mariées, actives du village (de 16 à 45 ans). L'adhésion à un groupe de prestation présente plusieurs avantages tels que l'accès à la caisse d'épargne du groupe (Epargne, crédit), accès aux appuis des partenaires techniques (Projets), facilitation d'accès et réduction du coût de la main d'œuvre pour les exploitations dont elles sont membres. Outre les prestations, certains groupes disposent de parcelles collectives qu'elles exploitent (maraichage, maïs, arachide) à leur propre compte.

La rémunération, forfaitaire, peut se faire selon le nombre de personnes présentes (500 à 750 F CFA/personne) ou le groupe (5 000 à 12 500 F CFA), pour une journée de travail. Le paiement peut être immédiat ou différé en fin de campagne agricole (cas dominant), selon les possibilités financières du bénéficiaire. Les prix pratiqués sont inférieurs à ceux de la main d'œuvre salariée externe (1500 F CFA à 2000 F CFA). Les recettes (prestations et vente des produits) sont gardées dans une caisse commune gérée par le groupe. Elles sont utilisées pour l'organisation de la fête annuelle des femmes du village, l'octroi de prêts individuels (à 10%) aux femmes qui le souhaitent, mais surtout pour le financement de la campagne agricole (champs individuels et collectifs).

En conclusion les groupes de prestations de services (GPS),

- Ils sont relativement bien organisés
- Ce sont avant tout des groupes d'entraide sans objectif économique affiché. Les prix pratiqués sont en-dessous du marché.
- Ils travaillent par sous-groupe de 15 à 30 personnes 1 à 2 fois par semaine, le reste du temps ils font leur propre activité économique
- La demande de main d'œuvre est supérieure à leur capacité
- Les travaux les plus courants sont champêtres mais aussi travaux BTP (les hommes), location chaises, bassines, ... pour les événements

Les groupes de prestations de services ont le potentiel de faire face à la pénurie de main d'œuvre.

Cependant, il faudrait comprendre la gestion interne de ces groupes, leur capacité à s'organiser et formaliser, à gérer leur argent (crédit interne, financement AGR individuel ou groupe), leurs besoins de financement en équipement pour les traitements phytosanitaires par exemple et en éducation financière et gestion d'entreprise.

Dans les régions de Sikasso et Kayes, le projet ACCEL met en œuvre des actions au niveau communautaire et a déjà identifié des Groupes de Prestations de Services qui pourraient recevoir un appui direct.

II. Objectives

L'objectif général est d'appuyer 20 Groupes de Prestations de Services (GPS) existants, composés notamment par des femmes, à améliorer leur offre de service.

Les objectifs spécifiques sont de

- Renforcer leurs capacités d'organisation et d'accompagner leur processus de formalisation
- Développer le business case/modèle pour offrir de service, notamment de main d'œuvre, d'une manière durable

- Donner un appui technique et/ou financier
- Explorer les mécanismes de financement des exploitations agricoles familiales, et des femmes, pour accéder aux services offerts par les GPS
- Mettre en place des partenariats avec des acteurs de la chaîne de valeur de coton, notamment des coopératives agricoles, et autres acteurs pour assurer un accès aux marchés tels que des plateformes technologiques ou numériques

III. Résultats attendus

Avec l'appui de l'équipe pays du projet ACCEL Africa au Mali et des spécialistes en finance solidaire basés à Abidjan et Genève, l'organisation recrutée aura

- Menée une étude pour mieux comprendre les besoins et capacités des GPS ainsi que leurs opportunités pour offrir durablement des services
- Développée une stratégie d'accompagnement
- Identifiée 20 GPS que seront accompagnés par le projet
- Mise en œuvre la stratégie d'accompagnement auprès des 20 GPS (donné un appui technique et/ou financier)
- Développée un business model avec un plan de réplication et mise à l'échelle

A la fin de l'intervention, au moins 300 producteurs et productrices, à risque ou avec des enfants en situation de travail des enfants, auront eu accès à des services de main d'œuvre offert par les 20 GPS appuyés. Une attention particulière sera donnée à la campagne coton 2022/2023 et à la campagne de maraichage et hivernage.

Activités	2022				2023		
	S	O	N	D	J	F	M
Etude de marché et de plan d'affaire		X					
Développement de la stratégie d'accompagnement		X	X				
Préparation de la phase d'accompagnement			X				
Mise en œuvre du plan				X	X	X	X
Documentation de l'expérience							X

IV. Livrables

Les livrables attendus sont :

- **LIVRABLE 1** : Rapport du plan de travail
- **LIVRABLE 2** : Rapport de la stratégie d'accompagnement et le plan d'action
- **LIVRABLE 3** : Rapport final

V. Calendrier

LIVRABLES	2022				2023		
	S	O	N	D	J	F	M
1. Rapport du plan de travail		X					
2. Rapport de la stratégie d'accompagnement et le plan d'action			X				
3. Rapport final							X

VI. Critères de sélection

Cette intervention sera menée par une organisation à but non-lucratif avec une expérience de/dans

- La conduite des études de marché et de plans d'affaires pour des entreprises sociales
- Au moins 5 ans dans l'accompagnement des start-ups et/ou entreprises sociales dans le secteur rural et agricole
- Dans le monde d'incubateurs et de centres d'innovation
- Avoir une expérience ou un cadre de collaboration avec les organisations internationales, les agences du système des nations Unies, les programmes financés par les Pays Bas.

VII. Modalités de paiement

LIVRABLES	Pourcentage de paiement	2022				2023		
		S	O	N	D	J	F	M
1. Rapport de l'étude	30		X					
2. Rapport de la stratégie d'accompagnement et le plan d'action	65			X				
3. Rapport final	5							X
TOTAL	100							

VIII. Soumission :

Langue : Français

Pour soumissionner, il faudrait : Une offre technique et financière ;

- Fournir les statuts de l'entité et le certificat d'enregistrement de l'association ou de l'ONG comme entité à but non lucratif
- Les références de partenaires antérieurs, le niveau de budget ou projet pilotés, la preuve de la réalisation de missions similaires ;
- Le plan de travail et l'approche méthodologique quant à la compréhension de la mission
- Justifier d'une expérience dans le domaine ;
- L'organigramme ;
- L'ensemble du dossier sera envoyé par courrier électronique à : info-accelafrika@ilo.org au plus tard le **18 septembre 2022.**